

Les pilotes du pacte d'excellence appellent à maintenir le cap

LE RÉSUMÉ

Les pilotes du pacte d'excellence demandent que l'on s'en tienne à la feuille de route.

Bien que voté, l'allongement du tronc commun continue de faire débat.

Le MR campe sur sa position et refuse l'allongement.

TOM GUILLAUME

Tous les acteurs du pacte d'excellence s'étaient réunis ce jeudi pour adresser leur message aux politiques. Tout le monde était sur le pont: syndicats, associations de parents, membres de l'administration,

Tous portaient le même message: il ne faut pas détruire le pacte d'excellence. «Cela fait vingt ans que le constat est le même. Si on continue la politique de l'enseignement de façon identique, on dressera le même dans dix ans», martèle Frédéric Delcor, secrétaire général de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En cause, les nombreuses sorties des politiques en campagne qui veulent modifier, parfois dynamiter, les mesures du pacte d'excellence.

Un message adressé à tous les partis, mais plus particulièrement au MR, qui annonce dans son programme l'annulation de la réforme du tronc commun, l'un des deux piliers du pacte initié par Joëlle Milquet et porté par la ministre cdH Marie-Martine Schyns.

Les acteurs présents parlent

d'une voix pour dire que le pacte, dans son texte actuel, s'apparente à la seule mouture possible. «Pas question de rouvrir les négociations. Nous avons réussi à mettre en place une dy-

namique rare et exceptionnelle, celle de la concertation entre toutes les instances», continue Frédéric Delcor. «Le pacte n'est pas la meilleure des solutions, mais elle est la seule qui existe», poursuit Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC Enseignement.

Sur le long terme

On l'a bien compris, ce fameux pacte ne fait pas que des heureux. Entre l'allongement du tronc commun, qui nuirait à l'enseignement qualifiant, ou les plans de pilotage qui alourdissent la charge de travail, les auteurs du texte demandent la patience. «Le problème réside surtout dans la communication. Tous ceux qui se dressent contre le pacte ne connaissent pas bien le texte», explique Joseph Thonon, président de la FGTB-Enseignement. A leur décharge, l'avis numéro 3 (le texte qui constitue le pacte) fait plus de 300 pages. Une lecture longue, parfois indigeste, qui favorise les raccourcis, dé-

nonce l'assemblée. Alors on plaide la vue d'ensemble, pour éviter de cibler telle ou telle mesure et ses effets à court terme.

L'appel sera-t-il entendu?

La conférence, mise en place il y a deux semaines, prend le MR dans le viseur. Les libéraux s'étaient vertement opposés à l'allongement du tronc commun jusqu'à l'âge de 15 ans. Les autres partis s'étaient en revanche montrés favorables aux différentes mesures, y compris dans l'opposition.

Peut-on imaginer dès lors le MR revenir sur sa position après pareil appel? Contactés par l'Echo, les bleus tempèrent: «Dans l'ensemble, nous sommes favorables à de nombreuses mesures reprises dans le pacte. Une seule chose est inconcevable, c'est l'allongement du tronc commun. Nous voulons le maintenir à 14 ans», nous explique-t-on. Laurent Henquet, député libéral au Parlement de la Fé-

dération Wallonie-Bruxelles, s'étonne de l'appel lancé: «Le MR n'a pas été convié aux négociations. Or ils savaient depuis le début que nous étions contre cet allongement. Nous n'avons pas changé notre position et nous ne comptons pas le faire. Le décret a été voté en connaissance de cause», explique-t-il.

Et le député de souligner la qualité du travail accompli: «Le pacte présente des bonnes mesures et c'est vrai que beaucoup de travail a été abattu. Mais nous avons exprimé, dès le début, notre opposition à certains points. Ceux qui ont négocié n'en ont pas tenu compte. C'est pourtant primordial de prendre en compte tous les partis, surtout quand on met en avant une ambition à très long terme comme ici, avec 2030 en objectif.»

«Le pacte n'a pas pour objet de confisquer le débat démocratique sur l'école», expliquent les pilotes du projet. «Nous demandons toutefois aux partis d'inscrire leur projet pour l'école dans le respect des équilibres.»

2030

L'année où le pacte d'excellence sera pleinement d'application.